



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Communauté de Communes Terres du Haut Berry
31 bis Route de Rians 18220 Les Aix d'Angillon
Tél : 0248647575

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Mandataire :

SCP V. BRUNET – JL VIGNON, Architectes
7 rue Jean-François CHAMPOLLION – 18000 Bourges
N° SIRET : 385 112 214 00031

2^{ème} Cocontractant :

ICB DAGALLIER-FOUCHET
4 rue de Fontbetrange – 18510 MENETOU SALON
N° SIRET : 449 225 523 00017

3^{ème} Cocontractant :

Pascal MACOUIN
27 bis avenue des Dumônes – 18000 BOURGES
N° SIRET : 351 135 793 00013

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Extension de la maison communautaire
31 bis route de Rians - 18220 LES AIX D'ANGILLON
Maîtrise d'œuvre

Date de notification du marché public : 25/10/2021

Montant initial du marché :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 51 600,00 €
- Montant TTC : 61 920,00 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Pour faire suite au retard dans l'exécution des travaux dudit marché, en raison des nombreuses difficultés d'approvisionnement de matériaux pour certains lots (couverture, menuiseries, etc.), ainsi que par le découpage du chantier en deux phases, permettant ainsi de maintenir l'activité de l'ensemble des services sur le site, il convient de prolonger le délai d'exécution de la maîtrise d'œuvre pour le marché comme suit :

A cet effet, il est nécessaire de prolonger le délai d'exécution de la maîtrise d'œuvre pour le marché comme suit :

- Date de fin du marché : 30/10/2022
- Nouvelle date d'achèvement des travaux : 31/01/2023
- Soit une prolongation dudit marché de 3 mois.

La prolongation du délai d'exécution entraîne une augmentation de la maîtrise d'œuvre (mission DET) comme suit :

- Coût mission DET pour 11 mois : 14 964 €
- Soit 1360€/mois x 3 = 4080 € HT
- Nouveau montant de la mission DET : 19 044 € HT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cochez la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 4080,00 €
- Montant TTC : 4896,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 7,91 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 55 680,00 €
- Montant TTC : 66 816,00 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

Aux Aix d'Angillon, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)